

Rive sud de la Loire

➤ **Parking de Courpain (Saint-Pryvé-Saint-Mesmin)**

Depuis le Pont de l'Europe :

- Prendre la Rue Gaston Deffié
- Tourner à gauche au rond-point Avenue du Traité de Rome
- Au rond-point, tourner à droite
- Suivre la direction « Pointe de Courpain » (sur la Levée de la Loire) et passer sous l'A71
- Rouler 2,5 km toujours tout droit, jusqu'à un chemin non goudronné
- Tourner à droite pour stationner sur le parking non goudronné

➤ **Parking des Isles (Mareau-aux-prés)**

Depuis le Pont Saint-Nicolas sur le Loiret :

- Prendre la D 951 vers Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
 - Traverser Saint-Hilaire et rouler jusqu'à Mareau-aux-prés
 - Avant le feu, tourner à droite Rue de l'Auvernat, au bout à gauche rue du champ parreau, au stop tourner à droite rue neuve
 - Aller tout droit jusqu'au hameau « Le vieux bourg »
 - Suivre la direction « Aire de Loisirs des Isles »
 - Prendre la 1^{ère} route à droite direction « Aire de Loisirs des Isles »
 - Puis tout de suite à gauche jusqu'à la levée de la Loire
 - Tourner à droite sur la levée et tout de suite, emprunter le chemin (à gauche) en descente côté Loire
 - Passer sous le portique et stationner sur le parking non goudronné
- Voir : <http://www.calculitineraires.fr/index.php?id=733791#map>

Pour les cars :

- Prendre la D 951 vers Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- Traverser Saint-Hilaire et rouler jusqu'à Mareau-aux-prés
- Avant le feu, tourner à droite rue de l'Auvernat ; au bout de la rue, tourner à gauche ; au stop tourner à droite (rue Neuve)
- Aller tout droit jusqu'au hameau « Le vieux bourg »
- Prendre la 1^{ère} route à droite direction « Aires de Loisirs des Isles »
- Puis tout de suite à gauche jusqu'à la levée de la Loire
- Stationner rue de l'abreuvoir avant la levée ou sur la Levée de la Loire et faire descendre les élèves

➤ **Le Pâtis (Saint-Hilaire-Saint-Mesmin)**

Depuis Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

- Prendre la D 951, route de Saint-Mesmin direction Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- Franchir le Pont Saint-Nicolas sur le Loiret
- Rouler 200 mètres et tourner à droite sur le parking

itinéraire à partir du sud du pont de l'Europe :

<http://www.calculitineraires.fr/index.php?id=734536#map>

Depuis le Pont de l'Europe :

- A la sortie du pont en rive sud de la Loire, prendre la rue Gaston Deffié
- Tourner à gauche au rond-point, poursuivre Avenue du Traité de Rome
- Passer un rond-point, continuer l'Avenue du Traité de Rome
- Au grand rond-point oval, prendre à droite la D 951, passer au-dessus de l'A71,
- Continuer la D 951/route de Saint-Mesmin direction Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- Franchir le Pont Saint-Nicolas sur le Loiret
- Rouler 200 mètres et tourner à droite sur le parking ou se garer le long de la route

Rive nord de la Loire

➤ **Chemin des Grèves (La Chapelle-Saint-Mesmin)**

Depuis le Pont de l'Europe

- Prendre la N 152, Avenue Georges Clémenceau, puis route d'Orléans en direction de La Chapelle-Saint-Mesmin, passer au-dessus de l'A71
- Rouler 1,5 km environ
- Tourner au feu à gauche Allée des Tilleuls, à l'angle du Bar des Tilleuls, direction Hôtel de Ville
- Continuer tout droit Rue du Château (rue en sens unique passant devant la mairie)
- Puis la route tourne à droite et devient le Chemin des Grèves.
- Rouler 300 m environ (passer devant l'ancien camping et le gîte rural)
- Les places de stationnement non goudronnées sont à droite, encadrées par des haies

➤ **Parking de Fourneaux-Plage (Chaingy)**

Depuis le Pont de l'Europe

- Traverser la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin et poursuivre la N 152 en direction de Chaingy
- Au rond-point, continuer tout droit
- Au feu, après le restaurant, tourner à gauche Route de la plage
- Rouler 500 mètres
- Prendre le chemin à droite, passer sous le portique et stationner sur le parking non goudronné

➤ **Parking de l'Evêché (Saint-Ay)**

Depuis le Pont de l'Europe

- Traverser les communes de La Chapelle-Saint-Mesmin et Chaingy et poursuivre la N 152 jusqu'à Saint-Ay (parcourir environ 6-7 km)
- Dans Saint-Ay, juste avant le rond-point et le château d'eau, tourner à gauche Rue du Moulin

- Tourner à gauche (lorsque la route tourne à angle droit vers la droite et devient la Rue de la Galère) et descendre en direction de la Loire sur une piste pavée
- Passer la barrière en bois et stationner sur le parking non goudronné en bord de Loire